



www.bobigny.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE 14 SEPTEMBRE 2016

APPEL AUX DONS POUR LA GARE DE DÉPORTATION DE BOBIGNY Restauration des sols pavés foulés par les déportés

LANCEMENT OFFICIEL DE LA SOUSCRIPTION NATIONALE
SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016 À 11H00
ANCIENNE GARE DE DÉPORTATION DE BOBIGNY
151, AVENUE HENRI BARBUSSE
93000 BOBIGNY

www.fondation-patrimoine.org/gare-deportation-bobigny

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE
Directrice presse et presse événementielle
Laurence Lévy

Téléphone
01 53 67 76 05

Mail
laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Adresse
23-25, rue Charles Fourier
75013 Paris

Site
www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)



Gare de déportation de Bobigny © Eric Sander

Sous l'égide de la Fondation du patrimoine, la Ville de Bobigny lance samedi 17 septembre 2016 une campagne de mobilisation du mécénat populaire pour soutenir son projet d'aménagement paysager et scénographique de la gare de déportation, consacrée « lieu de mémoire » en 2005 et inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La gare de Bobigny représente un lieu de mémoire de la déportation des plus symboliques. Les pavés foulés par les derniers pas des déportés juifs sur le sol français, aujourd'hui enfouis sous une peau de bitume, vont être remis au jour et restaurés dans leur état initial.

Depuis 2005, la Ville s'est engagée dans un processus qui s'inscrit dans le cadre d'un parcours de la mémoire en Ile-de-France, aux côtés de l'Etat, des collectivités territoriales, du ministère de la Défense, de la SNCF, et de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine a par le passé octroyé au projet une aide de 84 000 € sur ses fonds propres, et lancé une première souscription qui a permis de collecter 18 700 €.

Aujourd'hui, les travaux de restauration, dont le coût est évalué à 480 000 € HT, permettront de requalifier ce lieu de mémoire et de l'ouvrir largement à la fréquentation du public pour transmettre l'histoire de la Shoah. Située à 10 km à vol d'oiseau du centre de Paris, sur la route menant de la porte de Pantin à Drancy, la gare de Bobigny constituera une étape conçue selon une logique de complémentarité avec le mémorial de Drancy.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial, mémoriel, historique et pédagogique.

- ▶ Pour faire un don, rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org/gare-deportation-bobigny.
- ▶ La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal qui lui permettra de déduire une partie de son don au titre de l'impôt sur le revenu, de l'impôt sur la fortune, ou de l'impôt sur les sociétés.

LA GARE DE BOBIGNY, ENTRE DRANCY ET AUSCHWITZ

De l'été 1943 à l'été 1944, l'ancienne gare de Bobigny devient un des lieux de la déportation des Juifs de France par l'Allemagne nazie et le gouvernement de Vichy.

En 13 mois, 21 convois sont organisés et 22 453 hommes, femmes, enfants, soit un tiers des déportés juifs de France, sont déportés du camp de Drancy principalement vers le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en embarquant dans des wagons plombés à la gare de Bobigny. Banale gare de la ceinture parisienne, la discrétion de ce lieu et sa proximité directe avec le réseau ferroviaire de l'Est se prêtent parfaitement à ce sinistre dessein.

Dans l'après-guerre et durant les « Trente Glorieuses », le site est exploité à la fois comme lieu de stockage et de revente de métaux, mais également comme gare de marchandise. L'activité de fret déclinant, l'entreprise de ferrailage occupera progressivement la totalité de l'emprise du site jusqu'en 2005.

Seul exemple de gare ayant servi à la déportation restée proche de sa configuration d'origine, le site est inscrit dans sa totalité, bâtiments, voies ferrées et sols, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2005.

VOCATION DU SITE

Après différents travaux conservatoires effectués sur le patrimoine bâti en péril (ancien bâtiment des voyageurs et halle aux marchandises), la Ville de Bobigny engage aujourd'hui un projet d'aménagement paysager et scénographique sur l'ensemble du site de 3,5 hectares afin d'en révéler tout son paysage ferroviaire, en faire un lieu de mémoire ouvert au public et de transmission in situ de l'histoire de la Shoah.

Les supports muséographiques et scénographiques sont en cours de définition. Les principes en sont les suivants :

- ▶ une exposition permanente sur l'histoire du site, sa fonction dans le processus de déportation et sur l'histoire de la Shoah, se trouvera au niveau du belvédère sous un pavillon d'accueil et d'information ;
- ▶ un dispositif de témoignages sonores des rescapés et témoins de la déportation accompagnera le parcours d'accès au site de mémoire. On retrouvera également ce dispositif devant le bâtiment des voyageurs ;
- ▶ dans la cours des marchandises, sur une grande esplanade existante, un dispositif scénographique sera aménagé, évoquant les 74 convois de déportés juifs partis de France ;
- ▶ le long des voies ayant servies à la déportation, sur un mur existant, une figure scénographique énoncera l'empreinte des 22 453 déportés depuis la gare de Bobigny.

OUVERTURE DU SITE

Le site est actuellement ouvert au public une fois par mois pour des visites guidées organisées en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme, ainsi que les groupes constitués sur demande.

Des visites scolaires seront proposées dès la fin de cette année par le mémorial de la Shoah de Drancy.

A noter : le site sera ouvert toute la journée le week-end des 17 et 18 septembre pour les Journées européennes du patrimoine.

Fin 2018, au terme des travaux d'aménagement paysager et scénographique, le site sera ouvert au public de deux manières:

- ▶ accès permanent au belvédère (esplanade jardin et pavillon d'accueil) ;
- ▶ accès à l'espace de mémoire (cour des voyageurs et cours des marchandises, voies de déportation) quatre demi-journées par semaine, pour des visites individuelles ou en groupe, avec ou sans guide.

Les visites seront gratuites.

PARTENAIRES FINANCIERS

Estimé à un total de 2,5 millions d'euros, le projet global d'aménagement est financé par la Ville de Bobigny, le Ministère de la Défense, la Région Île-de-France, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. Il est soutenu par la SNCF et la Fondation du patrimoine.

PLUS D'INFORMATION SUR LA GARE DE DÉPORTATION DE BOBIGNY

www.garedeportation.bobigny.fr

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national, bâti, mobilier et naturel. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. Sa sauvegarde, sa valorisation et sa participation à la vie de la cité en font un élément majeur de la vie économique et sociale des territoires.

La Fondation du patrimoine, qui célèbre ses 20 ans cette année, a soutenu depuis l'origine plus de 24 000 projets, ce qui correspond à un montant total de travaux engagés de 2 milliards d'euros, soit l'équivalent de plus de 3 500 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne chaque année.

En 2015, la Fondation du patrimoine a connu une année historique en collectant près de 15 millions d'euros grâce à 40.000 donateurs.